



GROUPE PRIME DRINK ANNONCE UNE CLÔTURE SUPPLÉMENTAIRE DU PLACEMENT PRIVÉ ET CORRIGE CERTAINES INFORMATIONS

Montréal, Québec, le 27 mars 2025 – Groupe Prime Drink Corp. (CSE : PRME) (« Prime » ou la « Société ») annonce qu'elle a procédé à la clôture d'une souscription additionnelle et finale relativement à son placement privé sans l'entremise d'un courtier (le « placement ») d'unités de la Société (chacune, une « unité ») pour un produit brut de 99 960 \$, par l'émission de 100 unités consistant en l'émission de 588 000 actions ordinaires de la Société (les « actions ») et de 588 000 bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription »). La Société a recueilli un produit brut total de 1 910 235,60 \$ pour l'ensemble du placement.

Les titres sous-jacents aux unités émises dans le cadre de la deuxième clôture du placement sont sujets à des restrictions de revente, y compris une période de détention de quatre mois et un jour à compter de la date d'émission, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières en vigueur. La Société a l'intention d'utiliser le produit net pour ses activités d'exploitation et son fonds de roulement.

Correction d'informations

La Société souhaite également corriger certaines informations portant sur son communiqué de presse précédemment publié le 26 mars 2025 intitulé « Groupe Prime Drink annonce la clôture d'un placement privé de 1,8 M\$ » (le « communiqué de la première clôture ») concernant la première clôture du placement (la « première tranche »).

Plus précisément, la Société souhaite rectifier que :

- a) chaque unité était composée de 5 880 bons de souscription (et non de 4 000 bons de souscription comme indiqué dans le communiqué de la première clôture). Ainsi, suite à la clôture de la première tranche (la « clôture »), un total de 10 648 680 bons de souscription a été émis (et non 7 244 000 bons de souscription comme indiqué dans le communiqué de la première clôture); et
- b) la Société a payé des honoraires d'intermédiation en espèces totalisant environ 61 475,17 \$ à certains intermédiaires sans lien de dépendance dans le cadre de la clôture (et non 64 174 \$ comme indiqué dans le communiqué de la première clôture).

À propos de Groupe Prime Drink

Groupe Prime Drink Corp. (CSE: PRME) est une société basée au Québec qui vise à devenir une société de portefeuille diversifiée de premier plan dans les secteurs des breuvages, des médias d'influence et de l'hospitalité.

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE OU UNE SOLlicitation D'OFFRE D'ACHAT DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS. LES TITRES N'ONT PAS ÉTÉ ET NE SERONT PAS INSCRITS EN VERTU DE LA UNITED STATES SECURITIES ACT OF 1933, TELLE QUE MODIFIÉE (LA « U.S. SECURITIES ACT ») OU DE TOUTE AUTRE LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT ET NE PEUVENT ÊTRE OFFERTS OU VENDUS AUX ÉTATS-UNIS OU À DES PERSONNES DES ÉTATS-UNIS À MOINS D'ÊTRE INSCRITS EN VERTU DE LA U.S. SECURITIES ACT ET DES LOIS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES APPLICABLES D'UN ÉTAT OU DE

BÉNÉFICIER D'UNE DISPENSE D'UNE TELLE INSCRIPTION. CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE OU UNE VENTE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Jean Gosselin, secrétaire

Téléphone : (514) 394-7717

Courriel : info@prime-group.ca

Informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. De manière générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective comme les termes « planifie », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou « croit », ou des variantes (y compris des variantes négatives et grammaticales) de ces mots et expressions, ou déclarent que certains actes, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations relatives à l'utilisation prévue du produit du placement.

Ces déclarations sont basées sur des hypothèses qui sont sujettes à des risques et incertitudes significatifs, y compris des risques concernant l'industrie des boissons, les conditions du marché, la disponibilité d'un financement pour la Société à des conditions acceptables, les facteurs économiques généraux, la capacité de la direction à mettre en œuvre son plan d'affaires, une vérification diligente suffisante de la part de la cible, l'absence de changement défavorable dans les réglementations applicables, et les marchés boursiers en général. En raison de ces risques et incertitudes et de divers facteurs, les résultats réels, les attentes, les réalisations ou le rendement de Prime peuvent différer sensiblement de ceux prévus et indiqués dans ces énoncés prospectifs. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces énoncés prospectifs ainsi que des résultats futurs. Bien que Prime croit que les attentes reflétées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes des énoncés prospectifs s'avéreront exactes. Sauf si la loi l'exige, Prime n'a pas l'intention et n'assume pas l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte des résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de changements dans les hypothèses, de changements dans les facteurs qui influent sur ces énoncés prospectifs ou d'autres facteurs.

Ni la Bourse des valeurs canadiennes ni son fournisseur de services de réglementation n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.